

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du jeudi 10 avril 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 4 avril 2025, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43

La séance est ouverte à 18h04 et levée à 23h20

Etaients présents : **Audeux :** Mme Agnès BOURGEOIS, **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°5), Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n°14), M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à compter de la question n°5), Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n°19 incluse), Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n°5), M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI (à compter de la question n°5), Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET (jusqu'à la question n°13 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n°5), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à compter de la question n°5), Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n°5), Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°6), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n°20 incluse), Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay :** M. Gilles ORY, **Boussières :** Mme Florence NUNINGER-PARIZOT (suppléante), **Busy :** M. Philippe SIMONIN, **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU (à compter de la question n°5), **Chaleze :** M. René BLAISON, **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champagney :** M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc :** M. Martial DEVAUX, **Chaucenne :** M. Alain ROSET, **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET, **Chevroz :** M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon :** Jean-François MENESTRIER (à compter de la question n°5), **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD, **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD, **Devecey :** M. Gérard MONNIEN, **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN, **Fontain :** M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **François :** M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille :** M. Patrick OUDOT, **Gennes :** M. Jean SIMONDON, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND, **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN, **Larnod :** M. Hugues TRUDET (à compter de la question n° 5 et jusqu'à la question n°20/proposition 1 incluse), **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle :** M. Daniel HUOT (à compter de la question n°5), **Marchaux-Chaufontaine :** M. Patrick CORNE, **Mazerolles-Le-Salin :** M. Daniel PARIS, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT (à compter de la question n°5), **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD (à compter de la question n°5), **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA (à compter de la question n°5), **Noironte :** M. Philippe GUILLAUME, **Novillars :** M. Lionel PHILIPPE, **Palise :** M. Daniel GAUTHEROT (à compter de la question n°5), **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, **Pirey :** M. Patrick AYACHE, **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE, **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, **Puguey :** M. Frank LAIDIE, **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER, **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, **Saint-Vit :** M. Pascal ROUTHIER, **Serre-Les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise :** M. Pascal DERIOT, **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD, **Torpes :** M. Denis JACQUIN, **Velesmes-Essarts :** Mme Géraldine LAMBLA (suppléante), **Venise :** M. Jean-Claude CONTINI, **Vieilley :** M. Franck RACLOT, **Vorges-Les-Pins :** Mme Maryse VIPREY

Étaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX, **Besançon :** M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Saïd MECHAI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Claude VARET, **Beure :** M. Philippe CHANEY, **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE, **Champoux :** M. Romain VIENET, **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK, **Mamirolle :** M. Cédric LINDECKER, **Merey-Vieilley :** M. Philippe PERNOT, **Nancray :** M. Vincent FIETIER, **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK, **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY, **Roset-Fluans :** M. Jacques ADRIANSEN, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN, **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD, **Villars-Saint-Georges :** M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Florent BAILLY

Procurations de vote : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX à M. Jacques KRIEGER, **Besançon :** M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Anne BENEDETTO à Mme Aline CHASSAGNE (jusqu'à la question n°13 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Pascale BILLEREY à M. Olivier GRIMAITRE, Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Françoise PRESSE, Mme Claudine CAULET à Mme Marie ETEVENARD (à compter de la question n°20), Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR, M. Sébastien COUDRY à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Benoit CYPRIANI à Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Nadia GARNIER à M. François BOUSSO, Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM, Mme Valérie HALLER à M. Cyril DEVEZA, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Damien HUGUET à M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n°14), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. André TERZO, Mme Carine MICHEL à M. Yannick POUJET, M. Saïd MECHAI à M. Ludovic FAGAUT, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Laurence MULOT à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Anthony POULIN à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Jean-Hugues ROUX à Mme Marie ZEHAF, Mme Juliette SORLIN à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT, Mme Sylvie WANLIN à Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°21), **Champoux :** M. Romain VIENET à M. René BLAISON, **Mamirolle :** M. Cédric LINDECKER à M. Daniel HUOT, **Merey-Vieilley :** M. Philippe PERNOT à M. Gérard MONNIEN, **Nancray :** M. Vincent FIETIER à M. Jean SIMONDON, **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK à Mme Maryse VIPREY, **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY à M. Henri BERMOND, **Roset-Fluans :** M. Jacques ADRIANSEN à Mme Anne BIHR, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN à Mme Catherine BARTHELET, **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD, **Villars-Saint-Georges :** M. Damien LEGAIN à M. Yves MAURICE

1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mars 2025

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Conseil,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

Le Conseil de Communauté :

- nomme M. Florent BAILLY secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du Conseil du 6 mars 2025.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2. Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend acte des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

3. Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend acte des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

4. Désignation de représentants dans diverses structures

Le Conseil de Communauté approuve la désignation de Monsieur Alain BLESSEMAILLE comme membre suppléant du SYBERT en remplacement de Monsieur Romain VIENET.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

5. Budget Primitif 2025

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 22 abstentions, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le Budget Primitif 2025, budget principal et budgets annexes, par chapitre conformément aux balances ci-annexées, aux annexes 1 à 5 et aux documents comptables joints et de reprendre les résultats de l'exercice précédent pour les Budgets annexes Transports, Déchets, Zone du Noret, Aire Industrielle de Besançon Ouest, Eau, Assainissement, et Chauffage Urbain ;
- autorise Madame la Présidente à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre (à l'exclusion des crédits du chapitre des charges de personnel) et ce, dans la limite maximale de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections ;
- confirme au titre de l'exercice 2025 la neutralisation des dotations aux amortissements des subventions d'équipement du budget principal ;
- autorise Madame la Présidente ou son représentant à solliciter les subventions pour le Conservatoire à Rayonnement Régional auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté (510 K€), de l'Etat-DRAC (140 K€), et du Département du Doubs (40 K€) ;
- attribue les subventions détaillées en annexe B8 du document comptable pour les bénéficiaires nommément désignés, dans les conditions prévues à l'article 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 98

Contre : 0

Abstentions : 22

Conseiller intéressé : 0

6. Révision des Autorisations de Programme (AP), Autorisations d'Engagement (AE) et Crédits de Paiements (CP)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- La révision des autorisations de programme et leurs découpages en crédits de paiement concernant :
 - AP-AE/CP « Marnières »,
 - AP/CP « Aides à la pierre » (ancien dispositif),
 - AP/CP « Habitat 2013-2021 »,
 - AP/CP « PLH 2024-2029 »,
 - AP/CP « Schéma Départemental des Gens du Voyage 2021-2026 »,
 - AP/CP « Campus »,
 - AP/CP « Grande Bibliothèque »,
 - AP/CP « NPNRU 2016-2024 »,
 - AP/CP « Matériels roulants » (budget annexe Transports),
- La création de l'AP/CP « Aides à la pierre 2025-2030 ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

7. Vote des taux de fiscalité 2025

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la fixation des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2025:

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9,63 %,
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 1,54 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 1,17 %,
- Cotisation Foncière des Entreprises : 26,86 %.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

8. Bilan de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) 2024

Le Conseil de Communauté prend acte du bilan des travaux 2024 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

9. Actualisation de la liste des emplois permanents suite à la Commission Annuelle Prospective des Emplois (CAPE) 2025

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Adopte la création nette de 3 emplois d'attaché, de 1 emploi d'ingénieur, de 1 emploi de rédacteur, de 3 emplois de technicien, d'1 emploi d'adjoint administratif au sein des services de la Communauté Urbaine de grand Besançon Métropole,
- Adopte la suppression d'1 emploi d'adjoint technique et d'1 emploi d'adjoint administratif au sein de la Communauté urbaine de Grand Besançon Métropole,
- Adopte l'actualisation de la liste des emplois permanents pour tenir compte des créations et des recalibrages intervenant sur le budget principal,
- Autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole, dans le cadre de la législation en vigueur et en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

10. Evolution des régimes indemnitaires

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- Les montants de référence proposés pour l'attribution de l'IFSE ainsi que les critères de modulation individuelle ;
- L'évolution de l'IFSE de sujétion d'intérim ;
- L'actualisation des métiers ouvrant droit à l'IFSE de sujétion liée à la pénibilité.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

11. Prestation de pré-collecte, collecte, transport et traitement des déchets des services communautaires de Grand Besançon Métropole et des services municipaux de la ville de Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement de la procédure de passation de l'accord-cadre,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les lots n°3, n°4 et n°6 de l'accord-cadre avec les attributaires retenus.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

12. Location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) au bénéfice des agents – proposition de tarification

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve les modalités d'organisation et sur la tarification proposée pour ce service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) à destination des agents des 3 collectivités ;
- approuve les conditions générales de location d'un VAE Libre à vélo, jointes en annexe ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à mettre en œuvre cette prestation au titre de l'action sociale.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

13. Conseil de Développement Participatif : Bilan 2024 et projets 2025

Le Conseil de Communauté prend acte du bilan des travaux du Conseil de Développement Participatif pour l'année 2024 et du programme de travail pour l'année 2025.

14. Aménagement d'une aire de très grand passage à Chemaudin-et-Vaux – Déclaration de projet portant sur l'intérêt général du projet

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A la majorité des suffrages exprimés, 32 contre, 9 abstentions, le Conseil de Communauté :

- approuve la réitération de la demande de déclaration d'utilité publique par une délibération motivée auprès du Préfet du Doubs nécessaire suite aux conclusions défavorables du commissaire enquêteur (article L.123-16 du code de l'environnement),
- émet un avis favorable sur la mise en compatibilité des PLU concernés par le projet.

Rapport adopté à l'unanimité à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 78 Contre : 32 Abstentions : 9 Conseiller intéressé : 0

15. Ajustement des modalités de soutien financier du Grand Besançon Métropole aux opérations de production de logements locatifs publics

Mmes Aline CHASSAGNE (1), Marie ETEVENARD (1), Myriam LEMERCIER (1) et Carine MICHEL (1) et MM. Florent BAILLY (1), René BLAISON (2), Damien HUGUET (1), Saïd MECHAI (1), Yannick POUJET (1), Pascal ROUTHIER (1) et André TERZO (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve les ajustements apportés aux modalités de soutien financier du Grand Besançon Métropole aux opérations de production de logements locatifs sociaux, ceux-ci portant sur :

- l'ajout d'une performance énergétique minimale pour les opérations en acquis-amélioré ;
- la simplification de la liste des pièces à fournir pour le dépôt des dossiers de demande de subvention ;
- l'ajout d'une contrepartie en logements réservés au soutien financier de GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 13

16. Ajustement de modalités de soutien financier de Grand Besançon Métropole aux opérations de réhabilitation de logements locatifs sociaux

Mmes Aline CHASSAGNE (1), Marie ETEVENARD (1), Myriam LEMERCIER (1) et Carine MICHEL (1) et MM. Florent BAILLY (1), René BLAISON (2), Damien HUGUET (1), Saïd MECHAI (1), Yannick POUJET (1), Pascal ROUTHIER (1) et André TERZO (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les ajustements apportés aux modalités de soutien financier du Grand Besançon aux opérations de réhabilitations de logements locatifs sociaux, ceux-ci portant sur :

- l'ajustement des seuils de consommation énergétiques aux nouveaux DPE ;
- la suppression de la demande d'une certification équivalente au BBC rénovation ;
- l'ajout d'une contrepartie en logements réservés au soutien financier de GBM ;
- la simplification des étapes de dépôt des dossiers et des pièces nécessaires.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 13

17. Mise à jour du règlement des garanties d'emprunt

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve les modifications apportées aux contreparties liées aux garanties d'emprunts et la mise à jour du règlement des garanties d'emprunts.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

18. Modifications par avenant n°1 des conventions-cadres 2025-2029 avec les centres sociaux associatifs

MM. Hasni ALEM (2) et Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Approuve les avenants aux conventions-cadres de partenariat 2025-2029 avec l'ASEP, le CQ Rosemont / St-Ferjeux et la MJC Palente joints en annexe,
- Autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les avenants correspondants avec les 3 centres sociaux associatifs bisontins.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 117 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 3

19. Travaux d'extension du crématorium d'Avanne-Aveney – Signature de l'avenant n°7

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°7 au contrat de concession du crématorium d'Avanne-Aveney.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

20. Evolution des tarifs GINKO

Le Conseil de Communauté :

Après examen des propositions tarifaires,

Approuve la modification de la gamme tarifaire GINKO à compter du 1^{er} juillet 2025 et autorise la Présidente ou son représentant à signer en conséquence l'avenant n° 1 à la concession de service public pour la gestion et l'exploitation du service public de transport de voyageurs urbains et des services de mobilités du réseau Ginko, comme suit :

- **La création d'un titre gratuit pour les moins de 15 ans (« PASS 4-14 ans gratuit ») :**

A la majorité des suffrages exprimés, 48 contre, 2 abstentions, le Conseil de Communauté approuve la proposition 1.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 70 Contre : 48 Abstentions* : 2 Conseiller intéressé : 0

- **La création d'un « PASS 15/25 ans » seul, ci-dessus décrit :**

A la majorité des suffrages exprimés, 43 contre, 3 abstentions, le Conseil de Communauté approuve la proposition 2, modifiée suite au vote de la proposition 1.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 73 Contre : 43 Abstentions* : 3 Conseiller intéressé : 0

- **La création d'un titre gratuit pour tous les bénéficiaires des minima sociaux :**

A la majorité des suffrages exprimés, 63 contre, 3 abstentions, le Conseil de Communauté rejette la proposition 3.

Rapport rejeté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 53 Contre : 63 Abstentions* : 3 Conseiller intéressé : 0

- **La création d'un titre pour tous les bénéficiaires du RSA ci-dessus décrit :**

A la majorité des suffrages exprimés, 56 contre, 4 abstentions, le Conseil de Communauté approuve la proposition 4.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 59 Contre : 56 Abstentions* : 4 Conseiller intéressé : 0

- **La gratuité totale de l'accès au réseau GINKO le samedi :**

A la majorité des suffrages exprimés, 54 contre, le Conseil de Communauté approuve la proposition 5.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 65 Contre : 54 Abstention* : 0 Conseiller intéressé : 0

21. Convention avec le Département du Doubs pour la réalisation d'une étude géologique sur le versant Tarragnoz – Commune de Besançon

M. Yves GUYEN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 118 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

22. Convention avec le Département du Doubs pour la réalisation de travaux de sécurisation de la falaise de la porte taillée

M. Yves GUYEN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 118 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

23. Commune de Besançon – Avis sur la modification n°3 du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) du Centre Ancien

A la majorité, le Conseil de Communauté donne un avis favorable sur les propositions de modification n° 3 du PSMV jointes au présent rapport.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 99 Contre : 10 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

24. La City – Immeuble BB1 (4 rue Gabriel Plançon) Vente de lots de copropriété par GBM à Aktya (Complément à la délibération du conseil communautaire du 27/06/24)

Mmes Frédérique BAEHR (2) et Anne VIGNOT (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1), Nicolas BODIN (1), Marcel FELT (1), Anthony POULIN (1), Nathan SOURISSEAU (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **approuve la cession par GBM à Aktya des lots de copropriété n° 5025 à 5032, 5037, 5038, 5041, 5042, 5049, 5050, 5054 à 5068, 5073 à 5076, 5080, 5081, 5086 à 5097, 5100 situés dans l'immeuble La City BB1 au prix de 240 000 € HT (dans l'hypothèse où la vente serait assujettie à la TVA) et aux conditions ci-dessus énoncées,**
- **autorise Mme la Présidente, ou l' élu délégué, à signer le compromis et l'acte de vente correspondants.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 9

25. Commune d'École-Valentin Plan local d'urbanisme (PLU) – Modification n°1 Décision relative à la non réalisation d'une évaluation environnementale

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide de l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale au vu de l'avis conforme de la MRAe dans le cadre de la procédure de modification n°1 du PLU d'École-Valentin.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 119 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

26. Institution du Droit de Prémption Urbain (DPU) – Commune de Chemaudin et Vaux

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- instaure le DPU sur les zones U et AU des PLU de la commune de Chemaudin et Vaux,
- donne délégation de l'exercice du DPU sur ces zones à la commune de Chemaudin et Vaux dans les conditions définies dans la délibération du conseil communautaire du 30 mars 2017.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 119 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

27. Institution du Droit de Prémption Urbain (DPU) – Commune de Marchaux-Chaudefontaine

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- instaure le DPU sur les zones U et AU des PLU de la commune de Marchaux-Chaudefontaine,
- donne la délégation de l'exercice du DPU sur ces zones à la commune de Marchaux-Chaudefontaine dans les conditions définies dans la délibération du conseil communautaire du 30 mars 2017.

Cette délibération abroge et remplace les délibérations communautaires n° 2021/005943 et 2021/005944 du 16 décembre 2021

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 119 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

28. Convention d'attribution de fonds de concours GBM à la Citadelle de Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer la convention 2025 portant contribution de la part GBM au fonctionnement de la Citadelle.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 119 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

29. Contrat Territoire Lecture entre GBM, la DRAC et le CD25 pour dynamiser la collaboration entre les différentes bibliothèques du territoire

M. Yves GUYEN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente ou le vice-Président Délégué à signer le Contrat Territoire-Lecture en lien avec le Conseil départemental du Doubs et la DRAC.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 118 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

30. CRR – Vote des tarifs liés aux recettes du Conservatoire pour l'année scolaire 2025/2026

M. Anthony POULIN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve les tarifs liés aux recettes 2025/2026 du Conservatoire à Rayonnement Régional.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 118

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

31. Fonds d'aides aux écoles de musique : Attribution des subventions 2025, supérieures à 23 000 €

MM. Hasni ALEM (2) et Anthony NAPPEZ (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- attribue sept soldes de subventions d'un montant total de 389 116 € accordées aux écoles de musique associatives dites Pôles d'enseignement musical, dans le cadre du fonds d'aide aux écoles de musiques pour l'année 2025 :
 - 72 749 € à AMUSO,
 - 50 100 € à l'ADEM,
 - 63 359 € au CAEM,
 - 46 791 € à l'Ecole de musique du Plateau,
 - 39 465 € à l'école de musique du Val Saint-Vitois,
 - 61 086 € à l'EMICA,
 - 55 566 € à la MJC Palente Orchamps.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les sept conventions annuelles avec AMUSO, l'ADEM, le CAEM, l'Ecole de musique du Plateau, l'école de musique du Val Saint-Vitois, l'EMICA et la MJC Palente Orchamps.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 116

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

32. Prestations de remplacement de compteurs d'eau potable par des compteurs communicants de DN>20mm – Autorisation de signer un accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec les entreprises retenues, pour un montant maximal, sur sa durée totale, de 1 200 000 € HT.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 119

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

33. Stratégie Emploi-Insertion GBM

Le Conseil de Communauté prend acte des actions mises en œuvre par GBM dans le cadre de sa stratégie emploi-insertion.

34. Territoires d'Industrie – Convention de partenariat et de financement avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Saône-Doubs

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Valide l'ensemble des modalités de fonctionnement partenarial et financier du dispositif Territoire d'Industrie « Alliances, Luxe et Précision – Doubs » telles que présentées, en particulier les modalités de répartition des dépenses d'animation et d'actions entre les 6 EPCI,
- Autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer avec la CCI Saône Doubs et les 5 autres EPCI du Territoire d'Industrie « Alliances, Luxe et Précision – Doubs » la convention de partenariat et de financement correspondante pour l'animation du dispositif,

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 119 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

35. Base d'Osselle – convention avec le SIVOM de Boussières

M. Jean-Paul MICHAUD (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur la conclusion d'une convention avec le SIVOM de Boussières relative à l'entretien et au ramassage des déchets aux abords de la base de loisirs d'Osselle,**
- **autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.**

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 118 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

36. Base d'Osselle – Ajustements des tarifs d'Osselle pour 2025

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur les grilles tarifaires proposées pour la base de loisirs d'Osselle, l'aire de camping-car, le camping et la salle pédagogique,**
- **se prononce favorablement sur la reconduction du partenariat avec le CRIJ et autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.**

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 119 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

37. Convention 2025 avec l'Office de Tourisme et des Congrès du Grand Besançon

MM. François BOUSSO (2), Nathan SOURISSEAU (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur la convention d'application annuelle 2025 entre GBM et l'association Office de Tourisme et des Congrès du Grand Besançon, en déclinaison de la convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle 2023-2024-2025,**
- **autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir avec l'association.**

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 115 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

38. Enseignement Supérieur et Recherche – Contribution à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts (ISBA)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **attribue une contribution de 210 000 € à l'EPCC ISBA, selon les modalités précisées dans la convention jointe,**
- **approuve la convention de financement jointe en annexe,**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention.**

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 119 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

39. Actions recherche et innovation – Soutien au programme Animation du pôle des microtechniques (PMT) pour l'année 2025

Mme Frédérique BAEHR (2) et MM. Sébastien COUDRY (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le soutien de Grand Besançon Métropole au programme d'actions du Pôle des microtechniques à hauteur de 45 000 € sous forme de subvention pour l'année 2025,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention et ses annexes jointes au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 115 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

40. Actions recherche et innovation – Fonds régional pour l'innovation – Soutien au projet de la société Localverse

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 30 000 € à l'égard de la société Localverse dans le cadre du FRI.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 119 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

41. Conventionnement pour l'entretien des sentiers de randonnée pédestre d'intérêt touristique (niveau 2)

M. Yves GUYEN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention avec le Département et les partenaires pour l'entretien des sentiers de niveau 2 sur le territoire de GBM figurant en annexe de ce rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 118 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

42. Solidarité avec l'Asie du Sud-Est – Subvention exceptionnelle au Comité International de la Croix Rouge

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 € au Comité International de la Croix Rouge.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 119 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

43. Motion de soutien à la démarche de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour le maintien des lignes ferroviaires de dessertes fines du territoire

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A la majorité des suffrages exprimés, 18 abstentions, le Conseil de Communauté :

- s'inscrit dans la démarche des élus régionaux et demande à l'Etat de revoir sa participation financière pour maintenir des lignes de dessertes fines du territoire desservant Grand Besançon Métropole et l'ensemble de la région,
- souhaite que l'Etat prenne en considération la voix des usagers qui s'exprime par la hausse de la fréquentation des TER qui a bondi de 12 % en 2024 pour atteindre 80 000

- voyageurs par jour en Bourgogne Franche-Comté et de 33 % en cinq ans au niveau national atteignant le chiffre record de 1,4 million de voyageurs par jour,
- appelle à signer la pétition en ligne, dont l'objectif est de rassembler un maximum de signataire : <https://jeparticipe.bourgognefranche-comte.fr/petition-pour-la-defense-de-nos-lignes-ferroviaires/>

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 100

Contre : 0

Abstentions : 18

Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le 17/04/2025

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

